



Monsieur Marcello ROTOLO, Président,
Communauté de Communes de la
Région de Guebwiller
1 Rue des Malgré Nous
68500 GUEBWILLER

Affaire suivie par : Fiona MACRI

Guebwiller, lundi 27 juillet 2020

Objet : Remarques du Syndicat Mixte du SCoT sur la modification simplifiée n°1 du PLU de Lautenbach

Monsieur le Président,

Vos services m'ont adressé un courrier en date du 16 Juillet 2020, dans lequel il est fait part du projet de modification simplifiée n°1 du PLU de Lautenbach.

La modification porte sur différents points.

Le premier consiste en des changements dans le règlement, concernant les dispositions relatives aux clôtures, aux mouvements de terrain et à l'implantation des annexes du type garage.

Le second point concerne les emplacements réservés n°3 et n°4, initialement prévus pour la réalisation de places de stationnement. Au regard des stationnements créés à proximité, ces deux emplacements réservés, ayant perdu leur intérêt, se voient supprimés.

Le point suivant consiste en la rectification d'une erreur matérielle lors de l'élaboration du PLU. 3 parcelles de la zone 2AU seront reclassées en zones UB. En effet, celle-ci font partie d'un terrain déjà construit et aménagé. En conséquence, l'Orientation d'Aménagement et de Programmation voit son périmètre légèrement réduit. Cela n'impacte en rien les principes d'aménagement prévus.

Le dernier point vise à rectifier le rapport des zones inondables du PPRI sur le plan de zonage. Des erreurs de report ont été commises, des secteurs ont été mal indicés suite à une mauvaise transcription des 3 zones du PPRI.

Cette modification simplifiée n'est, de fait, pas de nature à porter atteinte aux orientations et prescriptions du SCoT Rhin-Vignoble-Grand Ballon.

Vous souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Président,

Michel HABIG